

complir jusqu'au bout l'engagement qu'ils avaieni accepté de le*réfuter.

Une solennité inaccoutumée fut donnée à la conférence ; elle eut lieu à l'Hôtel-de-Ville ; les principaux personnages de la cité y furent invités ; le lieutenant du roi Bariot plaça des troupes dans la salle et aux portes pour maintenir l'ordre et le silence ; les auditeurs accoururent en foule et plusieurs jours de séances prolongées ne lassèrent pas l'attention publique.

Un double procès-verbal de ces longs entretiens nous est resté, écrit par l'un et l'autre adversaire (1). A lire les deux récits, on voit que les questions échangées portèrent sur le fond même des dissidences entre romains et calvinistes. L'autorité de l'Écriture, la méthode d'interprétation, la valeur et l'importance de la tradition, l'usage et le rôle de la raison dans les mystères de la foi, l'obéissance due au successeur de saint Pierre, voilà ce qui fut successivement attaqué et défendu. La méthode d'exposition n'a pas changé et les textes des Livres-Saints restent les principaux arguments invoqués contre l'enseignement de l'Eglise ou allégués en sa faveur. Il serait injuste cependant de ne pas reconnaître que la discussion est plus calme, plus digne que dans le passé. Si on frappe avec

(1) Dispute solennelle agitée en la maison de Ville de Mascon entre Fr. Humblot minime et Ch. Cassegrain ministre, Lyon. Jean Pillehote, 1599.

Advertissement sur le libelle fameux publié par F. Humblot sous le nom de la dispute solennelle agitée en la maison de Ville de Mascon entre le dict Humblot et Ch. Cassegrain, ministre, par Ch. Cassegrain, Genève — Etienne Gamonet. 1600.

Ce livre est dédié à Madame Jeanne d'Ornezeau, dame de Biron-Saint-Blancart, Chefbétonne etc., veuve de Messire Arnaud de Gontaut, Maréchal de France.